

---

*Démotique*

## Démotique

Conférences de l'année 2013-2014

**Michel Chauveau**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1672>

DOI : [10.4000/ashp.1672](https://doi.org/10.4000/ashp.1672)

ISSN : 1969-6310

### Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2015

Pagination : 1-3

ISSN : 0766-0677

### Référence électronique

Michel Chauveau, « Démotique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 146 | 2015, mis en ligne le 28 septembre 2015, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1672> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1672>

---

Tous droits réservés : EPHE

# RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

---

## DÉMOTIQUE

Directeur d'études : M. Michel CHAUVEAU

Programme de l'année 2013-2014 : I. *Textes documentaires*. — II. *Papyrus littéraires*.

### I. *Textes documentaires*

Dans le cadre du projet d'édition des papyrus démotiques de la Sorbonne, mené par l'Équipe d'étude du Fonds Jouguet démotique (EFJD), on a examiné, au sein de cet ensemble provenant des fouilles de Pierre Jouguet dans les nécropoles de Ghôran et Magdola, au sud du Fayoum, un petit lot de documents datés de l'époque perse. Il s'agit essentiellement de trois contrats portant le nom d'un roi Artaxerxès : une vente d'une maison située à Hérakléopolis (P. dém. Lille 27) fut publiée par Henri Sottas en 1921, les deux autres papyrus qui concernent une vente d'esclaves (P. inv. Sorbonne 1276 et 1277) ont été édités par Françoise de Cenival en 1972. Ces deux auteurs ont identifié le souverain cité dans les protocoles de ces actes avec Artaxerxès III qui régna en Égypte de 343 à 338 av. n. è., sur des critères essentiellement paléographiques. Cependant, l'état lacunaire de ces documents n'a pas permis la préservation des années de règne qui devaient être indiquées par les scribes en début de protocole. La découverte toute récente faite par Willy Clarysse dans la collection de la Sorbonne d'un nouveau fragment du premier contrat (P. Sorbonne 1424a) n'a malheureusement révélé que le mois de sa rédaction (Paoni). Cette lacune nous prive d'un élément important pour déterminer l'époque de la rédaction de ces documents, car l'examen des données paléographiques ne permet guère de confirmer, ni d'ailleurs d'infirmer, l'opinion des éditeurs de ces textes. Il paraît en tout cas impossible d'exclure le premier Artaxerxès dont le règne en Égypte a duré près de 42 ans (465-423), ni même Artaxerxès II dont les quatre premières années de règne (404-400) sont attestées dans les ostraca démotiques de Manâwir. Le cas du P. Lille 27 + P. Sorbonne 1424a est d'autant plus délicat qu'il comporte sous le texte original trois copies de témoins dont les écritures divergent assez considérablement.

Un problème similaire de paléographie a été présenté ensuite aux auditeurs. Il s'agit du papyrus Caire CG 50065, intéressante lettre lacunaire rédigée le premier mois d'un an 23 attribué à l'époque perse par son éditeur, W. Spiegelberg. Ce document ainsi daté fut par la suite abondamment utilisé par W. Erichsen comme source essentielle d'exemples de graphies démotiques archaïques dans son *Demotisches Glossar*. Or, il faut bien reconnaître que la plupart des graphies relevées dans ce texte sont compatibles avec une datation au début de l'époque ptolémaïque, les graphies d'apparence

réellement « archaïque » étant relativement minoritaires. La même constatation amena d'ailleurs Mark Depauw à proposer en 2006 une attribution de l'an 23 de ce document au règne de Ptolémée II (= 263 av. n. è.), dans son ouvrage sur l'épistolographie démotique. Il subsiste malgré tout une incertitude que seule la découverte de nouveaux documents provenant de la même région (XVIII<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte) pourrait permettre de lever.

## II. Papyrus littéraires

La *Prophétie de l'agneau*, qui avait fourni la matière principale des conférences de l'an passé, a été de nouveau examinée cette année. De nombreuses corrections de lecture et surtout une nouvelle reconstitution du début très lacunaire du papyrus ont justifié ce retour sur un texte d'une grande importance culturelle et historique. Il est en effet apparu au directeur d'études que les hypothèses de l'éditeur concernant le récit cadre devaient être définitivement rejetées. La mention d'un « livre » dans le troisième fragment – erronément raccordé au second fragment par l'éditeur – doit en fait appartenir au titre même de l'œuvre placé en tête du manuscrit. Ce titre pourrait être ainsi restitué : [P3 d]m' n n3 'md' i.ir [hpr ....] « [Le] livre des paroles qui sont [advenues ...]<sup>1</sup> ». Le fragment en question conserve en outre quelques bribes des lignes suivantes qui nous permettent d'entrevoir le début du récit cadre et de deviner les circonstances de la révélation de l'oracle. On y trouve notamment un toponyme non identifié par l'éditeur et qui doit en fait être lu *Nn-rf* « Nenaref », sanctuaire à proximité d'Hérakléopolis qui situe probablement le lieu de naissance de l'agneau, naissance évoquée à la ligne suivante (*t3 wnw.t n ms* « le moment de naître »). Ainsi l'agneau en question serait-il lié à Harsaphès le dieu bélier d'Hérakléopolis, et non au dieu Khnoum d'Éléphantine comme l'avaient supposé la plupart des auteurs.

On a pu d'autre part identifier le titre porté par Psienhor, le héros humain de l'histoire chargé de recueillir la parole prophétique. Celui-ci est qualifié à trois reprises (deux occurrences lacunaires au début de la narration, et une, presque complète, à la fin) de *snty*, titre qui désigne le principal ministre du pharaon entre la fin de l'époque saïte et la période lagide (où il est traduit en grec par « diocète »). Si l'emploi d'un tel titre est anachronique à l'époque de Bocchoris, il donne une indication précieuse pour dater la composition, sans aucun doute postérieure au règne d'Amasis (570-526 av. n. è.).

Enfin, on est revenu sur le passage crucial des « lamentations » qui constitue le point d'orgue de la prophétie proprement dite. Si l'on avait l'an dernier correctement identifié la mystérieuse ville du dieu Chou, qualifiée de *t3 hs.t*, avec Sébennytos, ce qui permettait de comprendre toute la séquence comme une liste chronologique des capitales successives de l'Égypte, et de proposer l'invasion perse d'Artaxerxès III comme le point focal de la prophétie, la séquence immédiatement précédente avait été insuffisamment commentée. Celle-ci se lit *iw=w ir n3 hr:w [n] Tbn-ntr n qm 3lly r t3 nwꜥt n Pr-hw.t-Mhy3.t be bntꜥy špy* « On transformera les rues de Sebennytos en jardin de vignes, et le bassin de *Pr-hw.t-Mhy3.t* en un fourré de melons et de courges ».

Le toponyme *Pr-hw.t-Mhy3.t* avait été compris comme une désignation de la ville de Mendès, en supposant que *hw.t-Mhy3.t* pouvait être une graphie fautive de

1. On pourrait par exemple compléter la séquence ainsi : *n3 md i.ir [hpr n w' hyb n p3 h3 Pr-'3'.ws B3k-rn=f'.ws]* « les paroles qui ont été [révélées à un agneau du temps du roi Bocchoris] ».

*H3.t-Mhy.t*, nom canonique du nome mendésien. Cependant, Mendès n'est nulle part ailleurs ainsi dénommée, alors que la déesse lionne Méhyt est justement la parèdre du dieu Onouris-Chou à Sébennytos. Il paraît ainsi plus probable que ce toponyme désigne le domaine de cette déesse à Sébennytos même, ce qui renforcerait la cohérence de la séquence : les rues de Sébennytos et le bassin sacré du temple de la déesse du lieu deviendraient les premières un « jardin de vignes », le second « un fourré de melons et de courges ». Ces deux transformations n'avaient, étonnamment, suscité que très peu de commentaires. L'explication première est qu'elles manifesteraient l'état de dévastation dans lequel des ennemis présumés auraient laissé la ville et ses lieux de culte. Cependant, le choix de telles images, prises au sens littéral, paraît étrange et peu judicieux. Vignes et courges ne sont guère évocatrices d'un envahissement sauvage de végétation spontanée. Et même s'il s'agissait d'une conversion intentionnelle d'un espace urbain en terroir agricole, les plantations en question sembleraient plutôt mal adaptées à cet environnement précis. À moins de les considérer comme produits d'une pure fantaisie poétique, ces curieuses métamorphoses doivent trouver une autre interprétation, surtout dans un discours prophétique caractérisé par une forte surcharge sémantique. L'usage de métaphores nous est donc apparu probable, sinon certain, selon un procédé particulièrement fréquent dans ce genre littéraire, comme dans la *Chronique démotique*. Dans le présent contexte apocalyptique, la signification de ces deux métaphores supposées nous semble assez claire, tout comme leur fonction euphémique qui en justifie pleinement l'emploi. Car ce « jardin de vignes » ne peut guère être planté que pour en tirer du vin, et ce dernier doit bien figurer le sang coulant à flot dans les rues de Sébennytos... Quant au bassin de la déesse Méhyt, le « fourré de melons et de courges » dont il est rempli évoque inmanquablement un amas de têtes et de membres coupés ! L'analogie entre le vin et le sang d'une part et entre crânes humains et cucurbitacées d'autre part est en effet suffisamment évidente pour que ni l'auteur originel ni aucun des copistes successifs n'eussent jugé utile de la gloser. L'hypothèse de l'évocation d'un crime de guerre commis à Sébennytos permet ainsi de mieux comprendre le choix de la désignation *t3 hs.t*. Le sens premier de celle-ci, ainsi que l'a noté Zauzich, le premier éditeur, serait « la louange », mais il faut plutôt y voir le substantif dérivé *t3 hs(y).t* signifiant « la digne d'éloges », « l'estimée », « l'honorable ». La désignation *hsy (hs(y).t* au féminin) s'applique généralement à des personnes défunes jouissant d'un statut privilégié, avec un sens proche de « glorieux/glorieuse », voire de « saint(e) », les circonstances particulières du décès pouvant justifier cette distinction du commun des mortels.<sup>1</sup> L'emploi d'une telle épithète funéraire liée à une mort glorieuse ne serait donc pas innocent : Sébennytos est désignée comme *hs.t* « sainte » justement parce que sa population a été massacrée, d'où la traduction que nous avons finalement adoptée pour la séquence *rmy t3 hs.t p3 tmy Šw i.ir špy hty hyyt.t* : « Que pleure la martyre,<sup>2</sup> la ville de Chou, qui aura subi terreur et souffrance ! ».

1. Les *hsy.w* semblent souvent être morts par noyade, mais pas uniquement. Sur la question, voir l'article fondamental de J. Quaegebeur, « Les "saints" égyptiens préchrétiens », *OLP* 8, 1977, p. 129-143 ; et pour la bibliographie postérieure, M. Smith, *The Papyrus Harkness*, Oxford, 2005, p. 246.
2. *hsy* a d'ailleurs souvent été considéré comme l'équivalent de « martyr », cf. cependant les critiques de Quaegebeur, *op. cit.*, p. 138-140.